

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 1^{ER} JUILLET 2021

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 17

Votants : 19 (dont 2
procurations)

N° 14

OBJET :

TRANSPORTS

A

LA DEMANDE
ZONE MONTAGNE

MARCHE 21WG084

LOT 1 – SECTEUR

MONTAGNE

LOT 2 – LIGNE F

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le :

- 8 JUIL. 2021

Publiée ou notifiée le :

- 8 JUIL. 2021

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Madame Elisabeth CUISSET, Vice-Présidente.**

Présents :

Mmes et MM. E. CUISSET – J. KUCHNA – N. COULANGE – M. MARIEN – JM. GERMANANGUE – M. MORGAND – B. AGUIAR – JC. BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. P. SEROR – T. WIRTH – T. LAPLACE – S. THOMAS-MOLLON – JD. BARRAUD – R. DEJEAN – C. DUMONT – S. BRUNO – E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mme Christine MAGNAUD à M. Romain DEJEAN – Mme Christine BOUARD à M. Bernard AGUIAR.

Absents excusés :

Mmes et MM. Frédéric AGUILERA –

MM. et Mmes JS. LALOY - C. BARDOT - M. CHARASSE – F. SENNEPIN - N. CHAMOIX-BOUILLON - C. BENOIT, Vice-Présidents.

MM. R. LOPEZ – J. TERRACOL – F. SZYPULA – E. BARGE - L. DUFRAISE - O. ROYER – C. MAGNAUD – P. COLAS – F. GONZALES - A. CORNE – B. BAYLAUCQ – JF. CHAUFFRIAS – JM. BOUREL – A. GIRAUD - JP. RAYMOND - V. TRIBOULET - S. MORIER-MIZOULE – J. BLETTERY - C. BOUARD – P. BONNET – J. ALAMAZAN, Conseillers Délégués, Membres

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L.2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales et l'absence du Président,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°3 du Conseil Communautaire du 3 décembre 2020 autorisant le Bureau Communautaire « à décider de la conclusion des marchés publics et accords-cadres d'un montant supérieur aux seuils européens, ainsi que prendre toute décision concernant leurs avenants », lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu le lancement d'un appel d'offres ouvert avec envoi de l'avis d'appel public à concurrence au BOAMP et au JOUE en date du 26/04/2021 (avis n°21-55748) et sur le profil acheteur de Vichy Communauté « achatpublic.com » pour l'exécution de services de transports à la demande (TAD) sur le territoire de Vichy Communauté « zone Montagne », ce marché ayant une durée de deux ans à compter du 01/09/2021 jusqu'au 31/08/2023 inclus et comportant deux lots, à savoir :

* lot n°1 : exécution de services de transport à la demande sur le secteur « *Montagne* »

* lot n°2 : exécution de services de transport à la demande sur la ligne F,

Considérant qu'à la date limite de remise des offres fixée au 31 mai 2021 à 12 heures :

* pour le lot n°1 « exécution de services de transport à la demande sur le secteur « *Montagne* » :

aucune offre n'a été déposée,

* pour le lot n°2 « exécution de services de transport à la demande sur la ligne F » :

1 entreprise a remis une offre par le biais de la plateforme de dématérialisation soit :

- TRANSDEV Rhône-Alpes Interurbain 63 (63300 Thiers),

Considérant les critères de jugement des offres tels que définis dans le règlement de consultation à l'article 5, à savoir :

Critères	Pondération
1 - Prix de la prestation	60 %
2 - Qualité technique	40 %

Considérant qu'après analyse, au vu des critères de jugement sus énoncés, l'offre présentée par la société TRANSDEV Rhône-Alpes Interurbain 63 pour le lot n°2 « exécution de services de transport à la demande sur la ligne F » (qui est, par ailleurs, la seule offre pour ce lot) semble répondre aux besoins,

Considérant la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 18 juin 2021 :

* pour le lot n°1 « exécution de services de transport à la demande sur le secteur « *Montagne* », de déclarer ce lot infructueux en raison de l'absence d'offres et d'avoir recours, conformément à l'article R.2122-2 du Code de la Commande Publique, à un marché public négocié sans publicité ni mise en concurrence,

* pour le lot n°2 « exécution de services de transport à la demande sur la ligne F », d'attribuer le marché à la société TRANSDEV Rhône-Alpes Interurbain 63 (63300 Thiers),

Propose au Bureau Communautaire :

• pour le lot 1 « TAD secteur *Montagne* » :

- de déclarer celui-ci infructueux en raison de l'absence d'offres à la date limite de remise des offres

et

- d'avoir recours pour ledit lot, conformément à l'article R.2122-2 du Code de la Commande Publique, à un marché public négocié sans publicité ni mise en concurrence,

• pour le lot 2 « TAD ligne F » :

- de conclure le marché n°21WG084 avec la société :

TRANSDEV Rhône-Alpes Interurbain 63 - 7, route de Sainte-Marguerite - 63300 Thiers pour un montant estimatif de 35 000,00 € HT (38 500,00 € TTC/taux de TVA : 10%) sur toute la durée du marché soit 2 ans,

- que les dépenses seront imputées au budget « transports en commun » de Vichy Communauté,
- d'autoriser M. le Président ou la Conseillère Déléguée à la Commande Publique à signer tous documents relatifs à ce marché.

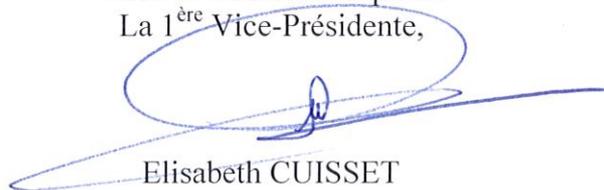
Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'hôtel d'agglomération Vichy Communauté,
le 1^{er} juillet 2021.

Les Membres du Bureau communautaire présents ont signé au registre.

Pour le Président empêché
La 1^{ère} Vice-Présidente,



Elisabeth CUISSET

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 14 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 01 JUILLET

Objet de l'acte : 2021 - TRANSPORTS A LA DEMANDE ZONE DE MONTAGNE - MARCHÉ
21WG084 - LOT 1 - SECTEUR MONTAGNE LOT 2 - LIGNE F

.....
Date de décision: 01/07/2021

Date de réception de l'accusé 08/07/2021
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 01JUIL2021_14

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20210701-01JUIL2021_14-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .1
Commande Publique
Marchés publics

Date de la version de la 29/08/2019
classification :

.....
Nom du fichier : 14.pdf (99_DE-003-200071363-20210701-01JUIL2021_14-DE-1-1_1.pdf)